

GROUPE 1B INSECTICIDE

**DIAZOL 50W
(Diazinon)
COMMERCIAL**

Poudre mouillable insecticide

Contient du diazinon pour la suppression des insectes sur certains légumes,
fruits, noix, grandes cultures et plantes ornementales.

DANGER



POISON

GARANTIE : Diazinon..... 50%
Avertissement, contient l'allergène soya

N° D'HOMOLOGATION: 15897
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

CONTENU NET : 2,27 kg.

Makhteshim Agan of North America Inc.
4515 Falls of Neuse Road, Suite 300
Raleigh, NC 27609
919 256-9305

DIAZOL 50W

MODE D'EMPLOI

S'il n'est pas mentionné dans les recommandations, mélanger Diazol 50W dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. On obtient la meilleure suppression lorsqu'on fait une application dès l'apparition des insectes. Répéter le traitement au besoin pour maintenir la suppression sauf indication contraire.

Diazol 50W est une poudre mouillable qui nécessite une agitation constante pendant l'application.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Diazol 50W, insecticide du groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Diazol 50W et à d'autres insecticides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Diazol 50W ou les insecticides du même groupe 1B avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à MANA au 1 212 661-9800 (appeler à frais virés), ou à andy@manainc.com.

RESTRICTIONS POUR L'USAGE

1. Porter un appareil respiratoire homologué pendant la manipulation de grosses quantités.
2. Étiqueter toutes les semences traitées ainsi : Toxique pour les humains et les animaux. Cette semence a été traitée avec du diazinon. Ne pas utiliser comme nourriture humaine ou animale.
3. Ne pas pulvériser sur les animaux ou les humains.
4. Retirer tous les animaux, les poissons et les oiseaux avant d'appliquer; ne pas les laisser revenir moins de 4 heures après le traitement.
5. Ne pas entreposer près de la nourriture humaine ou animale.
6. Toxique pour les poissons et les animaux sauvages.
7. Très toxique pour les abeilles directement exposées au traitement ou aux résidus sur les cultures. Les oiseaux qui se nourrissent dans les endroits traités pourront mourir.
8. Ne pas contaminer les étendues d'eau.

FRUITS

POMMES – Puceron vert du pommier (oeufs), tétranyque brun (oeufs), tétranyque rouge du pommier (oeufs), cochenille de San José : Utiliser 500 g avec 20 litres d'huile au stade dormant soluble par 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation de dormance pour couvrir à fond. **Tordeuse du pommier, phalène du fruit vert :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au bouton rose. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire.

Campyloomma : Utiliser 2,25-3,25 kg par hectare. Appliquer à la chute des pétales. La faible dose est recommandée pour usage en Colombie-Britannique. **Tordeuse pâle du pommier :** Utiliser 2 kg dans 1 000 litres d'eau. QUÉBEC : Appliquer une fois au stade du bouton rose.

POIRES – Cochenille de San José : Utiliser 1 kg avec 20 litres d'huile au stade dormant soluble dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation de dormance pour couvrir à fond. **Tordeuse du pommier :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au stade du bouton rose.

POMMES, POIRES – Carpocapse de la pomme : Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme traitement postfloral au besoin. Une seconde portée peut nécessiter un traitement supplémentaire. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire. **Mouche de la pomme :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Utiliser au moins 3 traitements postfloraux, à intervalles de 10 jours, lorsque les mouches sont actives et pondent. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire. **Psylle du poirier :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer avant le bouton rose, et aux premier, deuxième et troisième traitements postfloraux. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes et de poires peut se produire. **Pique-bouton du pommier :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au stade du bouton rose et à la pleine éclosion à la fin de juillet ou au début d'août. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire. **Puceron vert du pommier, puceron rose du pommier, puceron lanigère du pommier :** Utiliser 500 g – 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme traitement postfloral complet. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire. **Cochenille, kermès (formes mobiles), punaise des bois :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès que l'infestation se produit. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes et de poires peut se produire. **Mineuse à tente :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer pour couvrir à fond au stade de la chute des pétales et au premier traitement postfloral. Si une deuxième et troisième générations apparaissent, faire des traitements postfloraux plus tard. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire.

ABRICOTS, PÊCHES - Puceron, cochenille de San José (formes mobiles) : Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

Petite mineuse du pêcher, cochenille de San José : Utiliser 1 kg, avec 20 litres d'huile au stade dormant soluble dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation de dormance pour couvrir à fond. **Petite mineuse du pêcher :** Utiliser 1 kg avec 10 litres d'huile d'été légère à moyenne dans 1 000 litres d'eau. Pulvériser à fond au stade de la chute des pétales. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation en pleine surface au mois de mai et de juin. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

PRUNES, PRUNEAUX – Puceron farineux du prunier, *Hysteroneura setariae*, puceron du chardon : Utiliser 1 kg par 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation en pleine surface. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Pique-bouton du pommier :** Utiliser 1 kg par 1 000 litres d'eau. Appliquer au stade du bouton rose. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Mouche de la pomme :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer 2 à 3 fois à intervalles de 10 jours à la fin de juillet et au début d'août. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Puceron farineux du prunier (oeufs), petite mineuse du pêcher, cochenille de San José :** Utiliser 1 kg avec 25 litres d'huile au stade dormant soluble dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation de dormance pour couvrir à fond. Utiliser 1 kg avec 10 litres d'huile d'été légère à moyenne dans 1 000 litres d'eau. Appliquer à la fin d'avril ou au début de mai. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

CERISES – Trypète des cerises: Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès l'apparition des mouches. Répéter 2 à 3 fois à intervalles de 10 jours. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Puceron noir du cerisier :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès l'apparition des insectes. Répéter 10 jours plus tard. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Cochenille de San José (formes mobiles):** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès l'apparition des formes mobiles. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Cochenille de San José :** Utiliser 1,25 kg avec 30 litres d'huile au stade dormant soluble dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation de dormance pour couvrir à fond. **Tordeuse du pommier :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au stade de la chute des pétales pour couvrir à fond. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Pique-bouton du pommier :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au stade de la pointe verte pour couvrir à fond. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

RAISIN – Tordeuse de la vigne, plieuse de la vigne, cicadelle, cochenilles: Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau ou 1,5 - 2,25 kg par hectare. Appliquer l'apparition de l'infestation. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 16 jours avant la récolte.

FRAISES – Puceron : Utiliser 1 à 2 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 5 jours avant la récolte. **Lieuse omnivore :** Utiliser 1,25 kg dans 1 000 litres d'eau. Pulvériser directement la couronne de la plante; remuer la plante pour couvrir à fond. Au besoin, appliquer une autre fois après la récolte. Ne pas appliquer moins de 5 jours avant la récolte. **Tordeuse du fraisier, cercope des prés :** Utiliser 2,25 kg dans 2 000 litres d'eau par hectare. Appliquer lorsque les bourgeons montrent leur couleur. Ne pas appliquer moins de 5 jours avant la récolte.

CANNEBERGES – Tordeuse des canneberges : Utiliser 4,5 kg dans 3 200-3 500 litres d'eau par hectare. Appliquer dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. **Pyrale des atocas :** Utiliser 7 kg dans 3 200-3 500 litres d'eau par hectare. Appliquer dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte.

MÛRES, MÛRES DE LOGAN, FRAMBOISES – Rhizophage du framboisier : Utiliser 4,5 kg dans 4 000 litres d'eau par hectare. Tremper la couronne à raison de 1/2 litre de mélange par plant à mesure que les nouvelles tiges atteignent 10 cm de hauteur. Ne pas appliquer après la floraison. Ne pas utiliser pendant la floraison pour éviter de blesser les insectes pollinisateurs. **Puceron, ver des fruits, cicadelle, tenthrède du framboisier, thrips :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer lorsque les boutons en fleurs se séparent. Ne pas appliquer après la floraison. Ne pas utiliser pendant la floraison pour éviter de blesser les insectes pollinisateurs.

RAISIN DE CORINTHE, GROSEILLES - Puceron, lécanie de vigne/cochinille ostréiforme (formes mobiles), tenthrède: Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer immédiatement avant l'ouverture des premières fleurs. Ne pas appliquer après la floraison. Ne pas utiliser pendant la floraison pour éviter de blesser les insectes pollinisateurs.

LÉGUMES

CONCOMBRES - Puceron, chrysomèle du concombre, thrips : Utiliser 2,25 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte.

MELONS, COURGES - Puceron, chrysomèle du concombre, cicadelle, thrips : Utiliser 1,1-2 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

BETTERAVES, ÉPINARDS - Puceron, mineuse diptère : Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte.

OIGNONS – Mouche de l'oignon : Utiliser 125 grammes par kg de semences. Mouiller les semences avec de l'eau qui contient 2% de méthylcellulose et mélanger jusqu'à ce que les semences soient bien enrobées de poudre. Ne pas entreposer les semences traitées plus que 3 semaines avant le semis. Laisser les semences sécher avant d'ensacher ou de semer. Utiliser 95 – 175 grammes par 100 mètres de rang. Appliquer dans le sillon des semences au moment du semis ou de la plantation. Pour les formulations liquides, utiliser suffisamment d'eau pour bien mouiller le sillon. Adopter la faible dose dans un sol pauvre, et la dose élevée dans un sol organique. **Mouche de l'oignon (adulte) :** Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dès que les mouches deviennent nombreuses. Utiliser suffisamment d'eau pour bien couvrir. Répéter à intervalles de 7 à 10 jours selon l'infestation. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Thrips de l'oignon :** Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

PANAIS - Mineuse diptère, altise : Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte.

CAROTTE, PANAIIS – Puceron : Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Mouche de la carotte :** Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter à intervalles de 7 à 10 jours selon l'infestation. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

BROCOLI, CHOU DE BRUXELLES, CHOU, CHOU-FLEUR – Mouche des racines:

TRAITEMENT DE LA COUCHE DE SEMIS : Utiliser 625 grammes dans 1 000 litres d'eau. Mouiller à fond chaque plant et le sol environnant lorsque la plante sort de terre. Répéter 3 semaines plus tard. **TRAITEMENT DES EAUX À L'ENSEMENCEMENT:** Utiliser 550 g dans 1 000 litres d'eau. Appliquer 170 mL sur la plante ou appliquer comme trempage sur le sol autour de la tige moins d'une semaine après la plantation. Un autre trempage peut être nécessaire un mois plus tard. **TRAITEMENT DES PLANTS :** Mouiller les tiges et les racines des plants avec de l'eau qui contient un adhésif comme Triton B-1956 (62,5 grammes par 100 litres d'eau). Saupoudrer à fond les tiges et les racines avec un mélange d'une partie de Diazol 50W et 3 parties de talc (poudre 12,5%). Planter immédiatement.

RADIS – Mouche des racines: TRAITEMENT DES SEMENCES : Utiliser 125 grammes par kg de semences. Mouiller les semences avec une solution de 2% méthylcellulose. Mélanger avec l'insecticide jusqu'à ce que les semences soient bien enrobées. La levée des semis peut être retardée et une diminution du peuplement peut se produire. Laisser sécher avant d'ensacher ou de semer. **Puceron, mineuse diptère, altise :** Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

RUTABAGA, NAVET – Mouche des racines: TRAITEMENT DES SEMENCES : Utiliser 2,25 kg dans 1 000 litres d'eau par hectare. Appliquer comme trempage dans une bande étroite directement au-dessus du rang lorsque les jeunes pousses sont levées. Faire un deuxième traitement comme trempage après l'éclaircissement ou faire des traitements hebdomadaires comme trempage 5 à 6 semaines plus tard à raison de 1,1 kg par hectare pour détruire les mouches adultes. Mouiller à fond la plante et le sol environnant. Pulvériser directement le pied de la plante. Consulter les autorités agricoles locales pour savoir s'il faut des traitements supplémentaires et à quel moment traiter. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. **Puceron, mineuse diptère, altise :** Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte.

SALSIFIS DES PRÉS - Puceron, mineuse diptère, altise : Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

POMMES DE TERRE – Puceron, doryphore de la pomme de terre, mineuse diptère, altise, cicadelle : Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. **Mouche des racines, mouche des semis:** Utiliser 150 grammes dans 100 litres d'eau. Tremper dans une solution Diazol ou enrober chaque planton uniformément d'une mince couche ou poudre. Traiter les plantons moins de 6 heures après les avoir coupés. Si la plantation est retardée plus que 2 jours après le traitement, entreposer les plantons traités dans des caisses ouvertes pour leur permettre de sécher à l'air avant l'ensachage ou l'empilage.

TOMATES - Puceron, mineuse diptère, drosophile : Utiliser 1,1 à 2 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Les mineuses et les drosophiles nécessitent des traitements hebdomadaires.

PIMENTS – Puceron : Utiliser 550 g -1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 5 jours avant la récolte.

HARICOTS (SEC, LIMA, MANGE-TOUT) - Puceron, puceron du haricot, mineuse diptère, cicadelle, coccinelle mexicaine des haricots : Utiliser 1,1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. **Mouche des racines:** Utiliser 62,5 g par 100 kg de semences. Appliquer sec ou en bouillie. Ne pas entreposer les semences plus que 3 mois avant le semis. Appliquer seulement conjointement avec ou par-dessus un traitement fongicide. Laisser les semences sécher avant d'ensacher ou de semer.

MAÏS – Mouche des racines: Utiliser 62,5 grammes par 100 kg de semences. Appliquer sec ou en bouillie. Retirer ou couvrir tous les aliments et ustensiles avant le traitement. Ne pas entreposer les semences traitées plus que 3 semaines avant le semis. Laisser les semences sécher avant d'ensacher ou de semer.

LÉGUMES – Ver-gris (surface et souterrain) : Utiliser 7,75 kg par hectare. Appliquer immédiatement avant de planter. Utiliser suffisamment d'eau pour couvrir uniformément. Incorporer dans les premiers 7,6 à 10 cm de sol, 7,6 à 15 cm pour les vers-gris souterrains.

CHAMPIGNONNIÈRES - Phoridé, sciaridé : TRAITEMENT DE SURFACE : Utiliser 10-20 kg dans 1 000 litres d'eau. Pulvériser ou appliquer à l'aide d'une brosse sur les murs à l'intérieur et à l'extérieur et sur les ventilateurs après la pasteurisation. Ne pas appliquer sur la terre de rechauffement ou le lit de compost. Ne pas laisser le brouillard de pulvérisation atteindre les champignons. **TRAITEMENT DE SURFACE DANS DES ENDROITS CHOISIS :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer avec une brosse sur les côtés en bois des lits, poteaux, portes et encadrements de portes après la pasteurisation. Répéter au besoin. Ne pas appliquer sur la terre de rechauffement ou sur les champignons.

TABAC – Mouche des légumineuses : Utiliser 550-850 grammes par hectare. Appliquer dans l'eau d'ensemencement, à raison de 1 800 litres ou plus par hectare. **THUYA OCCIDENTAL – Mouche Mineuse :** Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin. **Cochenille (formes mobiles) :** Utiliser 1,5 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

PLANTES ORNEMENTALES

ARALIA, LIERRE – Ciron du troène : Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

AZALÉE – Mouche Mineuse, ciron du troène : Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

BOULEAU, BUIS, CHÊNE – Mouche Mineuse : Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

OUILLET - Puceron, chenille, Mouche mineuse, tétranyque, thrips : Utiliser 1,5 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

CHRYSANTHÈME - Puceron, chenille, Mouche mineuse, tétranyque, thrips : Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

HOUX – Mouche Mineuse : Utiliser 1 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin. **Puceron, pique-bouton :** Utiliser 2 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter lorsque les nouvelles pousses atteignent 0,6 cm de longueur et avant l'ouverture des bourgeons.

GENÉVRIER - Cochenille (formes mobiles) : Utiliser 1,5 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

PIN, IF – Perce-pousse européen, cochenille (formes mobiles) : Utiliser 1,5 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

ROSE - Puceron, scarabée du rosier : Utiliser 1,5 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

EUONYMUS - Cochenille (formes mobiles) : Utiliser 1,5 kg dans 1 000 litres d'eau. Traiter dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin.

BANDES TAMPONS, TALUS DE FOSSÉS, RANGÉES DE CLÔTURES, TERRAINS NON CULTIVÉS, PÂTURAGES, PÂTURAGES LIBRES, BORDS DE CHEMINS, TERRAINS VAGUES – Sauterelle : Utiliser 1 kg par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Répéter au besoin. Ne pas traiter pendant la floraison pour éviter de blesser les insectes pollinisateurs. Ne pas traiter une autre fois avant 30 jours. On peut laisser paître le bétail laitier et de boucherie dans l'endroit traité, ou le nourrir avec le fourrage vert immédiatement après le traitement. On peut le nourrir avec le foin s'il n'est pas coupé moins de 21 jours après le traitement.

LISIÈRES DES GRANDES CULTURES – Sauterelle : Utiliser 1 kg par hectare. Appliquer dès l'apparition des insectes. Utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Traiter une lisière à l'intérieur de la culture de même que les endroits pour tourner et lisières à l'extérieur de la culture. Ne pas traiter les grandes cultures moins de 14 jours avant la récolte. Ne pas traiter pendant la floraison pour éviter de blesser les insectes pollinisateurs. Ne pas traiter une autre fois avant 30 jours. On peut laisser paître le bétail laitier et de boucherie dans l'endroit traité, ou le nourrir avec le fourrage vert immédiatement après le traitement. On peut le nourrir avec le foin s'il n'est pas coupé moins de 21 jours après le traitement.

TRAITEMENT DES SEMENCES

HARICOT, MAÏS, POIS, SOYA, BETTERAVE À SUCRE – Mouche des racines : Utiliser 62,5 grammes par 100 kg de semences. Appliquer sec ou en bouillie. Ne pas entreposer les semences traitées plus que 3 mois avant le semis. Appliquer seulement conjointement avec ou par-dessus un traitement fongicide. Laisser les semences sécher avant d'ensacher ou de semer.

OIGNON, RADIS – Mouche des racines : Utiliser 125 grammes par kg de semences. Mouiller les semences avec une solution de 2% méthylcellulose. Mélanger avec l'insecticide jusqu'à ce que les semences soient bien enrobées. La levée des jeunes pousses peut être retardée et une diminution du peuplement peut se produire. Laisser les semences sécher avant d'ensacher ou de semer.

PRÉCAUTIONS

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Peut être mortel en cas d'ingestion.
3. Nocif en cas d'inhalation ou d'absorption cutanée.
4. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
5. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
6. Se laver à fond après avoir manipulé le produit, et avant de manger, de boire ou de fumer.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca

SYMPTÔMES D'INTOXICATION

Maux de tête, étourdissement, vision trouble, nervosité, faiblesse, nausée, crampes, diarrhée, malaise de la poitrine, transpiration, myosis, déliçération, salivation et autres sécrétions excessive de l'appareil respiratoire, vomissement, cyanose, oedème papillaire, contractions musculaires incontrôlables, convulsions, coma, perte de réflexes et perte de contrôle sphinctérien.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le diazinon est un inhibiteur de la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote. Utiliser 1 à 2 mg à tous les 15 à 30 minutes au besoin.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))